



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-13753>

Département(s) de publication : **14, 50, 61, 27, 76**

Annonce n° **24-13753**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-3530

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Syndicat de valorisation et élimination des déchets de l'agglomération caennaise

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 25140268100042

Ville : COLOMBELLES

Code postal : 14460

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 14, 50, 61, 27, 76

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations d'animations pédagogiques sur la prévention, le tri et la valorisation des déchets sur le territoire du SYVEDAC

Code CPV principal - Descripteur principal : 80540000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Prestations d'animations pédagogiques sur la prévention, le tri et la valorisation des déchets sur le territoire du SYVEDAC. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires. Les montants indiqués dans l'acte d'engagement sont des montants maximum. L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2024. Le contrat est susceptible d'être reconduit tacitement dans les conditions du cahier des charges

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 19/02/2024 à 12h00, lire 04/03 /2024 à 12h00
- Rubrique : Section 6, Au lieu de Autres informations complémentaires : Une clause d'insertion par l'activité économique est prévue au présent contrat. Aucune clause de garantie financière prévue. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires, lire Autres informations complémentaires : Pour le lot n°1: Le montant maximum de la période initiale a été diminué. Les montants maximums des périodes de reconduction 1 et 2 ont été augmentés. Une clause d'insertion par l'activité économique est prévue au présent contrat. Aucune clause de garantie financière prévue. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/02/2024